

Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Juriste – Chargé de mission Personnes Agées / Personnes en situation de Handicap (PA/PH) (H/F)	Cadre d'emplois	Attachés territoriaux
Direction	Direction des Solidarités Humaines Direction déléguée Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)	Grades	Attaché territorial
Service	Appui au pilotage et à l'organisation	Métier	Juriste
Cellule / COR / Collège / Secteur		Groupe de fonctions	A4
Résidence administrative	Le Puy en Velay	Sujétions spéciales	Non
Type d'emploi	Permanent ouvert à l'article L332-8.2°	NBI	Non
		Temps de travail	Temps complet

DEFINITION

Le chargé de mission Personnes Agées / Personnes en situation de Handicap PA/PH intervient sur des missions combinant expertise juridique et coordination et développement de projets, au service des politiques départementales en faveur de l'autonomie.

En tant que juriste, il garantit le cadre réglementaire des projets et des actions portés par la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), tout en assurant la gestion des contentieux.

Ses principales missions consistent à :

- Apporter une expertise juridique sur les dispositifs liés à l'habitat inclusif et à la prévention de la perte d'autonomie.
- Piloter et suivre des projets stratégiques, tout en assurant leur sécurité juridique.
- Représenter la MDA dans les instances judiciaires et défendre ses intérêts.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES PRINCIPALES
1. Habitat Inclusif – Conférence des financeurs

- Accompagner, avec le chef du service appui au pilotage la mise en œuvre des Habitats inclusifs validés par le Conseil Départemental.
- Piloter les appels à manifestation d'intérêt et les appels à projets : organisation, suivi administratif, juridique et financier.
- Assurer la sécurité juridique des projets : analyse des conventions, validation des procédures et suivi des partenariats.

- Participer à la structuration du réseau d'information et au diagnostic territorial des besoins.
- Animer les dispositifs et promouvoir les projets, en fédérant les acteurs concernés.
- Être l'interlocuteur privilégié de la CNSA sur les aspects juridiques des projets d'habitat inclusif.

2. Contentieux de la MDA

- Gérer les recours contentieux relatifs aux activités de la MDA, notamment les litiges liés aux prestations et aux dispositifs de l'autonomie.
- Rédiger les mémoires et les actes juridiques.
- Représenter la MDA devant les juridictions compétentes, en défendant ses intérêts.
- Assurer une veille juridique continue, analyser les évolutions législatives et identifier leurs impacts sur les dispositifs en cours.
- Concevoir des outils de sécurisation juridique pour les procédures internes.

3. Prévention de la perte d'autonomie – Conférence des financeurs

- Coordonner les actions menées en faveur des personnes âgées sur le territoire.
- Piloter et animer les dispositifs, en assurant leur conformité juridique et leur mise en œuvre opérationnelle.
- Structurer le réseau d'information et réaliser un diagnostic des besoins territoriaux,
- Accompagner les partenaires et porteurs de projets, en leur fournissant un appui juridique et technique.

L'ensemble de ces activités confié au chargé de mission doivent pouvoir faire l'objet d'un suivi de l'activité avec la création ou l'actualisation de tableaux de bord ainsi que la rédaction, le cas échéant, des éléments d'analyse de l'activité.

En outre, le chargé de mission peut être sollicité sur l'ensemble des missions du service qui nécessite la mise en place d'une gestion de projet confié par la Direction relevant du champ d'exercice du service Appui au pilotage et à l'organisation.

A titre d'exemple, pour 2023 à 2026, la Direction a confié au service Appui au Pilotage et à l'organisation la gestion, la formalisation et de la mise en œuvre du dispositif « Soutien de la CNSA aux Départements » dans le cadre de son budget d'intervention. Le chargé de mission intervient dans la réalisation des axes retenus dans le cadre de la stratégie départementale.

La présente fiche de poste n'est pas limitative, elle peut être amenée à évoluer afin de s'adapter aux missions de la Maison Départementale de l'Autonomie.

COMPETENCES REQUISES

Niveau requis :

- Bac + 5 en Droit (Master 2 ou équivalent)

Formation et qualifications nécessaires :

- Formation juridique : master en droit public ou management des collectivités territoriales

Compétences techniques :

- Maîtrise approfondie du droit public, notamment dans le cadre des collectivités territoriales et des politiques sociales.
- Connaissance des procédures administratives, financières et contentieuses.
- Expertise en droit des contrats et des marchés publics, pour accompagner les appels à projets et partenariats.
- Compétence en veille juridique et analyse des impacts réglementaires sur les politiques publiques.

- Connaissance des outils de gestion de projet et des dispositifs d'évaluation.

Compétences transversales :

➤ **Organisationnelles :**

- Capacité à organiser, à coordonner, à rapporter les informations nécessaires aux prises de décisions des différentes instances.
- Respect des règles et procédures, sens du détail et de la qualité
- Rigueur, esprit de synthèse, d'initiative
- Animation de groupes et réunion

➤ **Personnelles :**

- Excellentes compétences rédactionnelles et argumentaires.
- Esprit d'équipe et capacité à fédérer les partenaires autour des enjeux juridiques.
- Sens de l'initiative et autonomie.

➤ **Relationnelles :**

- Capacité à travailler en équipe et à transmettre.
- Sens du travail en transversalité

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique

Nom de la personne responsable : Cheffe de service Organisation et Appui au Pilotage
Niveau d'intégration dans une équipe : 4 agents

Relations fonctionnelles/partenariales

- Transversalité avec les agents du service, les autres services de la MDA ainsi que du conseil départemental ;
- Tous les partenaires travaillant dans le champ de ses missions.

Niveau d'intégration dans une équipe

- En équipe

AUTONOMIE

- Haute

SPECIFICITES DU POSTE

- Organisation du temps de travail : poste à temps plein
- Bureau au sein de la MDA
- Territoire d'exercice : MDA - Département de la Haute-Loire
- Peut être amené à effectuer des formations ou participer à des réunions sur l'ensemble du département et hors département notamment auprès de la CNSA